

Éco-construire ensemble dans l'Hérault

Après un an d'existence, L'Atelier coopératif 34, coopérative d'entrepreneurs de l'écoconstruction, contractualise avec son premier artisan salarié associé.

Olivier Baltus, professionnel de la rénovation écologique dans le Lodévois, deviendra à la fin du mois le **premier artisan à signer son contrat d'entrepreneur salarié associé (CESA)** avec l'Atelier coopératif 34. Cette coopérative d'activité et d'emploi (CAE), **spécialisée dans l'écoconstruction**, fête sa première année d'existence en **pays cœur d'Hérault**. En plus d'une aide à la gestion, elle offre un véritable accompagnement aux entrepreneurs, qui restent **autonomes** tout en bénéficiant du **cadre sécurisé du salariat**.

Olivier a expérimenté plusieurs statuts au fil des ans pour exercer son métier : « J'aurais bien voulu travailler dans ce type de structure, mais à l'époque, je ne savais pas que ça existait ! » Après une parenthèse de six ans, où il a été assistant d'éducation et élevé ses deux enfants tout en retapant sa propre maison, « **la CAE s'est imposée comme une évidence** » pour sa reprise d'activité.

L'Atelier est né de la **rencontre en janvier 2019 de deux femmes**, Anne Beaugeois et Lola Marquet, à travers le réseau **Construire sain en cœur d'Hérault**, qui regroupe des artisans adeptes de l'utilisation de matériaux respectueux de l'environnement (bois, terre, paille, chanvre) pour la réalisation de leurs chantiers. Avec **leur profil complémentaire** (gestion et administration des entreprises du bâtiment pour l'une et montage de projet pour l'autre) **et leurs convictions écologiques communes**, Anne et Lola vont plancher trois ans sur un projet de CAE, accompagnées par l'Union régionale des sociétés coopératives. L'objectif ? Promouvoir **l'écoconstruction tout en répondant aux besoins de professionnels débordés et désireux de créer du lien**.

Parallèlement, Anne et Lola participent à la création du tiers-lieu porté par la communauté de communes Vallée de l'Hérault. L'Alternateur ouvre ses portes à Saint-André de Sangonis en janvier 2022, et l'Atelier, tout juste créé en coopérative, y installe son siège. L'équipe d'appui commence alors, doucement mais sûrement, à recruter ses premiers entrepreneurs en contrat d'appui au projet d'entreprise (CAPE). « Nous ne sommes pas une start-up, précise Lola. Nous, c'est plutôt du *slow* démarrage. Il faut **laisser le temps aux six artisans en CAPE de monter en compétence**. »

Olivier, « admiratif de l'énorme boulot fourni par les deux gérantes et les deux référents techniques », s'attache à convaincre autour de lui de **l'intérêt du concept** : « **on s'auto-salarie sans avoir à subir une double-journée de travail, avec la gestion à assurer une fois rentré chez soi ; et en plus, on est reconnu garant de l'environnement (RGE)** ». Ce label permet aux personnes qui font appel à l'Atelier de faire financer leurs travaux de rénovation énergétique : avec la CAE, clients et prestataires sont donc tous gagnants !

ateliercoop34.fr - contact@ateliercoop34.fr



Tom, Anne, Lola et Hugo composent l'équipe d'appui de la CAE. Crédit photo : Catherine Hembert.

Les Coopératives d'activité et d'emploi (CAE)

La CAE propose un **modèle d'entrepreneuriat salarié unique**, permettant la création et le développement d'une **activité autonome** dans un **cadre collectif sécurisé**. Les entrepreneurs sont d'abord en contrat d'appui au projet d'entreprise (CAPE), pour une durée de trois ans maximum, ce qui leur permet de tester leur activité, puis ils signent un contrat d'entrepreneurs salariés associés (CESA). La loi relative à l'économie sociale et solidaire de 2014 a donné aux CAE une reconnaissance juridique.

On en dénombre **163 en France** (8 353 emplois), dont **20 en Occitanie** (qui abrite la plus ancienne, Sapie, dans l'Aude). **Parmi elles, 20 sont spécialisées dans la construction** (3 en Occitanie).

Contacts

Aurélié Mexandeau /// amexandeau@scop.coop /// 06 40 15 77 02
Marion Danton /// mdanton@scop.coop /// 04 67 06 07 58